

Pôle Hébergement



**Sauvegarde
Isère**

Association de protection de l'enfance
et d'accompagnement des adultes



Le Pôle Hébergement comprend trois établissements : Le Village de l'Amitié et le Dispositif Rose Pelletier, (deux Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS)), mais aussi l'ASMA qui assure un accompagnement social pour des grands adolescents. Ces 3 établissements sont situés dans l'agglomération grenobloise. Ils accompagnent au quotidien des enfants, des adolescents et des jeunes adultes sous différentes modalités d'accueil et d'hébergement. Un dispositif pensé pour offrir un cadre d'hébergement et d'accompagnement sécurisant, par des équipes pluridisciplinaires, visant à soutenir les enfants et adolescents dans leur parcours afin de faire émerger leurs compétences qui contribueront à leur intégration, leur mieux être et leur autonomie.



Missions

- Proposer à l'enfant ou au jeune un cadre de vie sécurisant et lui donner des repères.
- Favoriser les solutions plurielles de prise en charge.
- Construire des parcours « sur mesure » pour l'enfant ou l'adolescent, en mobilisant les différents dispositifs existants au sein du pôle.
- Fluidifier les parcours et favoriser la continuité de l'accompagnement, permettant de rendre les jeunes de plus en plus autonomes.
- Mutualiser les outils et les lieux de prise en charge, permettant de rechercher la meilleure qualité de prise en charge.
- Mettre à disposition l'expertise des services au bénéfice des uns et des autres, et échanger autour des bonnes pratiques professionnelles.
- Evaluer et réajuster la pertinence de l'accompagnement afin de favoriser la réalisation du projet personnalisé.
- Amener l'enfant/jeune à se construire et maintenir un lien avec la famille.



Public accompagné

Habilité par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et le Conseil Départemental, ces établissements prennent en charge des enfants et adolescents entre 6 et 18 ans, placés dans le cadre de la protection de l'enfance. La prise en charge peut se poursuivre au-delà de 18 ans, lorsque les jeunes en font la demande. C'est le contrat jeune majeur, tri-partie (le jeune, le Conseil Départemental et nous). A travers ses différents services, le pôle propose des parcours et accompagnements diversifiés afin de répondre aux besoins évolutifs des enfants.

Le cadre du placement :

*En assistance éducative, protection de l'enfance
par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance,
suite à une décision du juge des enfants ou sur
demande des parents*

*Dans le cadre
d'un contrat
APJM**

MECS

*Sur ordonnance d'un
magistrat dans le cadre
d'un placement direct*

*Sur ordonnance d'un juge pour
enfants dans le cadre de
l'ordonnance 45, prévention de la
délinquance*



* accueil provisoire jeune majeur

Le Village de l'Amitié

Le Village de l'Amitié est situé sur la commune de Noyarey à 15km du centre de Grenoble, sur la route de Valence. Il est desservi par les transports en commun. Il accueille des enfants et des adolescents âgés de 6 à 18 ans au titre de la prévention et de la protection de l'enfance.



Modalités de prise en charge :



L'internat éducatif (hébergement)

Service d'accompagnement éducatif à destination des enfants âgés de 6 à 18 ans qui rencontrent diverses difficultés éducatives, d'apprentissage et de comportement.



Le Service d'Accueil de Jour (SAJ)

Service d'accueil en journée à destination des enfants âgés de 6 à 12 ans, qui rencontrent diverses difficultés d'apprentissage ou du comportement, ou des difficultés éducatives. L'ensemble des enfants bénéficient d'une scolarité adapté au sein de l'école implantée sur le Pôle.



Le Service Éducatif de Placement à Domicile (SEPAD)

Service à destination d'adolescents âgés de 13 à 18 ans (dérogation possible pour des plus jeunes). Mesure qui se veut alternative au placement, elle permet de travailler et d'accompagner l'amont ou l'aval d'un placement.

Capacité d'accueil :

52 places en
Hébergement

12 places en
Accueil de Jour

27 places en
accompagnement à
domicile



Dispositif Rose Pelletier

Le dispositif Rose pelletier est située à Saint Martin d'Hères. Il reçoit des jeunes de 13 à 21 ans en difficultés personnelles ou familiales avec pour ambition de recréer des liens entre le jeune et l'école et la structure familiale ou, pour les plus âgés, de les amener vers une autonomie durable et constructive pour leur devenir.



Modalités de prise en charge :

Il existe plusieurs modalités d'accueil au sein du dispositif, graduées en fonction de l'autonomie du jeune et de ses difficultés.

La Villa Océane est un petit internat qui accueille 8 adolescents âgés de 13 à 18 ans, dont 7 hébergés sur site et un jeune dans un studio situé à proximité. Ce studio permet de travailler un début d'autonomie. Les jeunes résidents à la villa sont davantage accompagnés à la gestion de leurs émotions dans un collectif de vie quotidienne.

Les plus autonomes sont logés en colocation ou en studios individuels mis à leur disposition dans l'agglomération grenobloise. Ils sont accompagnés par une équipe d'éducateurs, dont l'objectif est de les amener progressivement vers une sortie du dispositif grâce à l'acquisition des principes d'autonomie durables.

Capacité d'accueil :

8 places en hébergement

23 places en
semi autonomie



Les bureaux de l'ASMA sont situés au sein du même bâtiment que le Dispositif Rose Pelletier à Saint-Martin-d'Hères. Ce service accueille des jeunes âgés de 17 à 21 ans confiés par le département au titre de la protection de l'enfance ou dans le cadre de contrats jeunes majeurs. C'est un service d'accompagnement social qui vise à proposer aux jeunes, un dernier soutien notamment dans les démarches d'insertion et d'accès aux dispositifs de droit commun afin de les amener vers une sortie durable et sécurisé.



Modalités de prise en charge :

- Mise à disposition d'hébergement en colocation ou en studio individuel dans l'agglomération grenobloise.
Le suivi est assuré par une équipe de travailleurs sociaux.
- Suivis "hors les murs" pour les jeunes sortants, afin de proposer durant quelques semaines de poursuivre leur suivi alors que le jeune bénéficie de son propre logement.

Capacité d'accueil :

20 places en autonomie

3 places hors les murs



DES ACTIVITÉS TOUTE L'ANNÉE !



ATELIER TAG



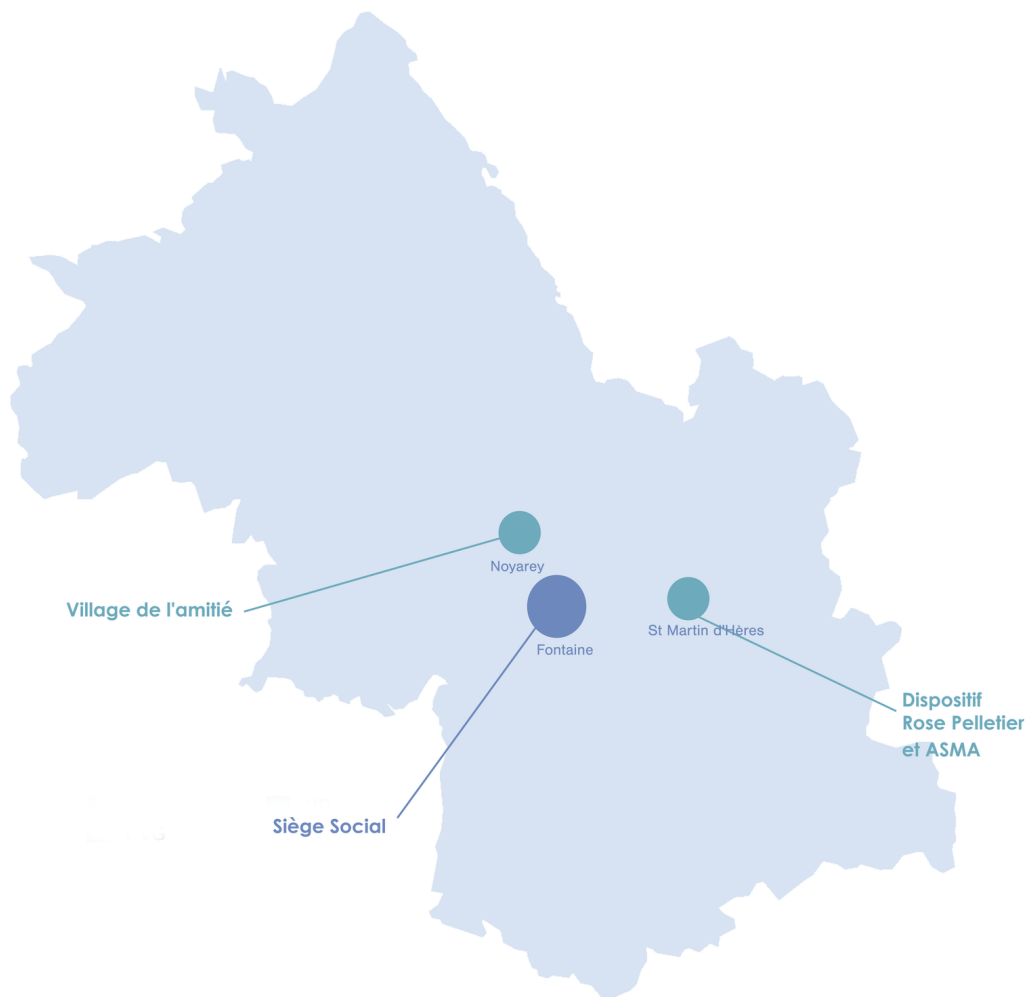
ATELIER POTAGER



**L'INTERNAT :
COL VERT - CABANE DE ROYBON**



ÉTABLISSEMENTS OUVERTS 365 JOURS PAR AN





Siège du Pôle :

525 chemin du Moulin
38360 Noyarey



04 76 53 95 46



villageamitie@sauvegarde-isere.fr



sauvegarde-isere.fr



**Sauvegarde
Isère**

Siège Social :

15 Bd Paul Langevin
38600 Fontaine

Téléphone : 04 76 49 73 54

